

### **M. Arie IJzerman (Animateur)**

Directeur des Affaires internationales au Ministère de l'éducation et directeur des Affaires pénales internationales au Ministère de la justice. Monsieur IJzerman a participé à de nombreuses négociations internationales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne. Directeur général adjoint de l'administration de la justice et de l'application de la loi et directeur du Ministère de l'application de la loi, il est l'actuel président du conseil d'administration d'Europol et ancien président du Comité en matière de sécurité intérieure de l'Union européenne.

### **M<sup>me</sup> Michèle Coninx**

Présidente d'Eurojust depuis mai 2012, après en avoir été vice-présidente pendant cinq ans. Madame Coninx est membre nationale pour la Belgique auprès d'Eurojust et présidente de l'équipe de lutte contre le terrorisme d'Eurojust. Madame Coninx est un magistrat fédéral de plus de 25 ans d'expérience. Pendant neuf ans, elle a travaillé comme experte en sécurité de l'aviation au sein de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI). Avant d'entrer en fonction à Eurojust, elle a été magistrat national en Belgique, chargée de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé à l'échelon national. Madame Coninx détient le titre nobiliaire de baronne (décret royal du 8 juillet 2013).

### **Monsieur Sadiq Ahmed Al-SOUR**

Procureur général et chef du Service des enquêtes du Bureau du Procureur général en Libye. Monsieur Sadiq Ahmed Al-SOUR a été chargé de la poursuite de Saif Al-Islam Kadhafi, Abdallah Al-Senousi et 35 autres accusés de l'ancien régime Kadhafi. Monsieur Al-SOUR est responsable des enquêtes et poursuites en matière de crimes financiers commis pendant et après les événements de 2011 en Libye.

### **M. Antoine Bernard**

Juriste, directeur général de la Fédération Internationale des Droits de l'homme (FIDH) depuis 2010, auparavant directeur exécutif. Monsieur Antoine Bernard a été consultant auprès des Nations Unies et des centres internationaux de recherche en droit aux universités Paris II et Paris X. Il enseigne le droit international des droits de l'homme et les relations internationales depuis quinze ans, actuellement à la SciencesPo Paris School of International Affairs (PSIA) et à la faculté de Droit de l'Université Paris II. Acteur sur la scène de la protection internationale des droits de l'homme depuis vingt ans, M. Bernard a participé à de nombreuses missions internationales. Il contribue quotidiennement au rapprochement des défenseurs locaux et internationaux des droits de l'homme. Spécialiste du droit international des droits de l'homme, du droit humanitaire international et du droit pénal international, M. Bernard est l'architecte de l'approche de la FIDH en matière de protection et d'autonomisation des défenseurs des droits de l'homme, de responsabilité pénale individuelle pour les crimes internationaux, de justice transitionnelle, de responsabilité des entreprises transnationales et de litiges stratégiques. Il a représenté la FIDH auprès d'agents d'application de la loi comme le Procureur de la Cour pénale internationale, auprès du représentant spécial des Nations Unies pour le commerce et les droits de l'homme et son Groupe directeur, et auprès du Global Social Compliance Program, à titre de président de son conseil consultatif, de 2008 à 2012. Il est membre de la Commission nationale consultative des Droits de l'homme de la France et du Comité de direction du Mouvement mondial pour la démocratie. M. Bernard plaide comme représentant légal devant des institutions internationales et régionales. Sa dernière publication s'intitule *Le recours à la justice internationale et la prévention des conflits*, avec Sidiki Kaba, président honoraire de la FIDH et Ministre de la justice du Sénégal, dans « Les déterminants des conflits et les nouvelles formes de prévention » (coll.), Bruylant, 2014.

## **M<sup>me</sup> Fatou Bensouda**

Procureur de la Cour pénale internationale depuis 2012. Dans le cadre de ses fonctions, Madame Bensouda a publié un Document de politique générale relatif aux crimes sexuels et à caractère sexiste afin d'orienter les travaux du Bureau du Procureur dans la lutte contre l'impunité des crimes sexuels et à caractère sexiste. De 2004 à 2012, Madame Bensouda était procureur adjoint (Poursuites) de la CPI. Avant de se joindre à la Cour, Madame Bensouda était conseiller juridique et avocat général au Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) à Arusha, en Tanzanie. Madame Bensouda est titulaire d'une maîtrise en droit maritime international et en droit de la mer ; elle est la première experte en droit maritime international en Gambie. Avant de travailler au Tribunal pénal international pour le Rwanda, elle était directeur général d'une grande banque commerciale en Gambie. De 1987 à 2000, elle a assumé successivement les fonctions de procureur principal, procureur général, directrice adjointe des poursuites, avocat général et référendaire de la République, puis procureur général et Ministre de la justice, poste en vertu duquel elle était également conseillère juridique principal auprès du Président et du Conseil de la République de Gambie. Madame Bensouda a aussi été déléguée lors des conférences des Nations Unies sur la prévention du crime et des réunions ministérielles de l'Organisation de l'unité africaine consacrées aux droits de l'homme, et la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale.

## **M. Herman von Hebel**

Greffier de la Cour pénale internationale depuis mars 2013. Monsieur Herman von Hebel (Pays-Bas) possède une grande expérience dans le domaine du droit international des droits de l'homme, du droit pénal international et du fonctionnement et de l'administration des cours et tribunaux pénaux internationaux. Avant de se joindre à la Cour, Monsieur von Hebel était Greffier adjoint puis Greffier du Tribunal spécial pour le Liban (2009 – 2013). Il a également été Greffier adjoint puis Greffier du Tribunal spécial pour la Sierra Leone (mi-2006 à 2009). De 2001 à 2006, il a occupé le poste de conseiller juridique principal au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY). Monsieur von Hebel a amorcé sa carrière au Gouvernement des Pays-Bas, où il a occupé plusieurs postes de 1990 à 2000 au Ministère des affaires étrangères et au Ministère de la justice. C'est à cette époque qu'il a été délégué des Pays-Bas aux négociations du Statut de Rome, qui a abouti à la création de la Cour pénale internationale.